

## Phaéton à bec jaune

### Paille en queue

Ciconiiformes ; Phaethontidae ; *Phaethon lepturus*

INPN-MNHN/TAXREF, 04/2013



#### **Statut de protection :**

Espèce protégée à la Réunion par l'arrêté ministériel du 17/02/89  
Espèce indigène, nicheuse à la Réunion

#### **Etat de conservation à la Réunion :**

Cette espèce du genre *Phaethon* n'est pas globalement menacée, elle a cependant une dimension très symbolique à la Réunion et mérite à cet effet tous les efforts pour être conservée

#### **Description :**

Grand oiseau marin (environ 50 cm de long). Rectrices centrales très longues (50 cm).  
Adulte : plumage blanc, taches noires sur le bout des ailes et le dos, bec droit et pointu jaune  
Juvénile : plumage blanc ponctué de noir, bec gris

#### **Mode de vie et localisation de l'espèce :**

Alimentation : petits poissons pêchés en plongeant à la verticale  
Reproduction : niche toute l'année (sauf pendant la période cyclonique) dans les infractuosités et les trous de falaises de la côte et des fonds de ravines, œuf unique brun-grisâtre

△ Le centre de soin de la SEOR accueille jusqu'à 100 individus par an, dont certains recueillis en milieu urbain, ce qui pose la question du problèmes des nidifications dans ces zones.

#### **Habitat(s) de l'espèce :**

Très largement réparti sur l'île, préférentiellement dans les falaises pour la nidification et en mer, au large des côtes

#### **Principales menaces d'origine anthropique :**

- Collisions avec câbles électriques de moyenne et haute tension ou autre type de câbles tendus.
- Destruction ou modification d'habitats (filets anti éboulements, voies d'escalades)

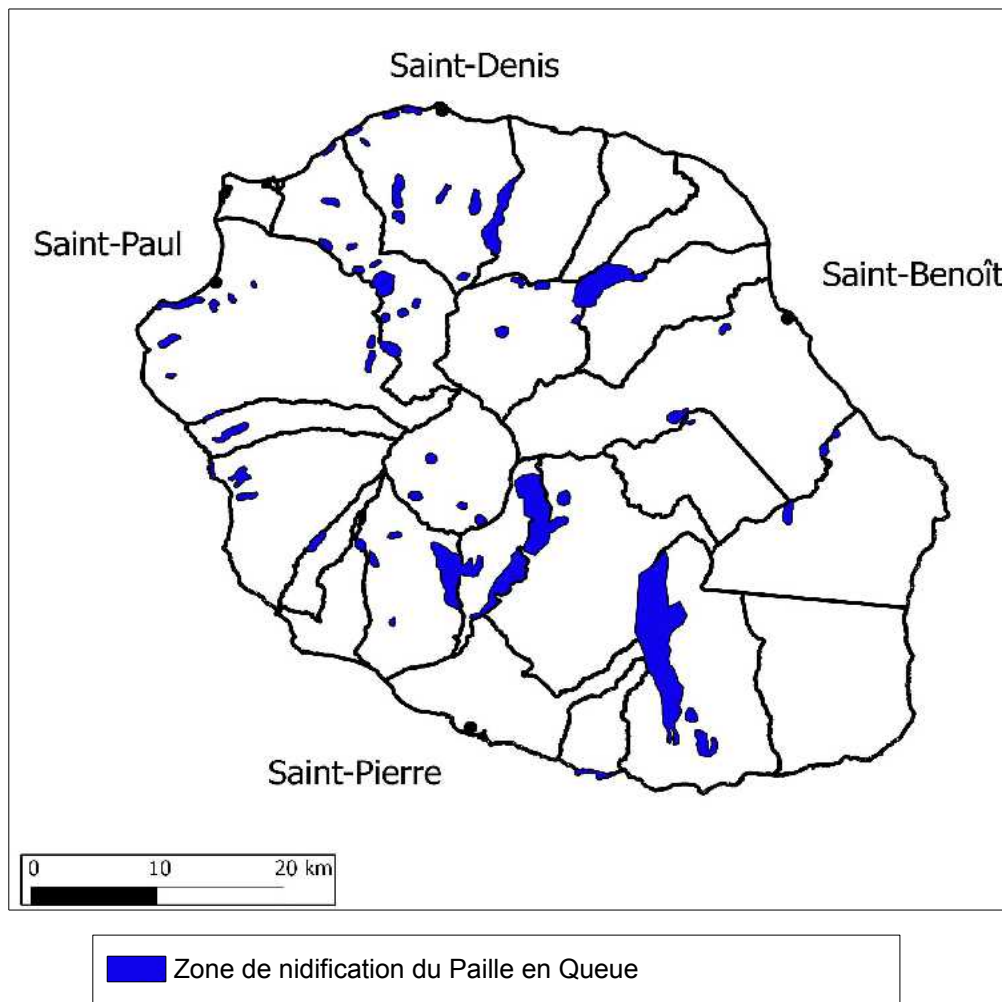
#### **Mesures préconisées pour les projets d'aménagement et d'infrastructures :**

- Les travaux d'aménagements routiers devront prendre en compte la présence de zones de nidification du Paille en Queue.
- Le dérangement par les activités d'escalade ou de canyoning des zones de nidification connues doit être évité au maximum

### **Mesures compensatoires :**

En dernier recours, en d'impossibilité technique et prouvée de conserver un site de nidification, on aura recours à une compensation via la création de zone de nidification artificielles (nicheur à Paille en Queue à brin blanc).

### **Localisation**



Source fond de carte : IGN, BD TOPO 2008

Sources données : SEOR 2001, Issartel 2004, V Bretagnolle, Mission Parc et PNRun, Jouventin 1998 (*Programme d'étude et de conservation des oiseaux marins de la Réunion*)